



famillesdurables

PENSER LES FAMILLES POUR MIEUX LES SOUTENIR

Avril 2022

Publication

**Travail domestique,
soin, éducation :
les familles
créatrices de
richesses**



Présentation

Familles Durables est un think tank indépendant, citoyen, non partisan, fondé en 2021.

Familles Durables mène une recherche et un traitement de données empiriques, analyse les problèmes vécus par les Français-es au cœur de leur vie familiale, et relaye les recherches menées par d'autres entités sur les 5 piliers choisis que sont la petite enfance, la parentalité, l'autonomisation des jeunes, la retraite et le grand-âge.

L'action de Familles Durables est destinée à soutenir la réflexion et la prise de décision par les responsables politique par le partage d'éléments factuels et probants, et d'orientations générales à la faveur de l'*empowerment* des familles en France, ainsi que pour la prévention des difficultés socio-familiales.

Familles Durables bénéficie du soutien d'IFFD International, seule ONG active au siège de l'ONU à New York sur le thème de la parentalité et de la famille dotée du *general consultative status* et membre de l'ECOSOC.

Contact :

Rémy Verlyck, directeur général de Familles Durables
remy.verlyck@famillesdurables.fr

Comment définir la création de richesses des sociétés ? Retrouver nos livres de Sciences Économiques et Sociales de classe de seconde nous permet certainement de nous rafraichir la mémoire.

La création de richesses d'une société est définie par la comptabilisation de la production de biens (matériels, stockables, tel une paire de ciseaux) et services (immatériels, non-stockables, tel une coupe de cheveux) de consommation (la paire de ciseau achetée par une famille) et de production (la paire de ciseaux achetée par un coiffeur). La condition de la comptabilisation de la production est son organisation sociale : il faut qu'elle soit légale, déclarée, rémunérée. Ainsi, un service de nettoyage effectué par une entreprise est comptabilisé comme création de richesse, mais pas le service de nettoyage effectué dans un cadre familial.

Malgré l'exclusion de l'activité domestique de la comptabilisation de la production **le présent rapport se propose de réfléchir à la famille en tant que source de prospérité et de développement économique et sociale.**



Jean-Didier Lecaillon,
Professeur émérite de
sciences économiques

Jean-Didier Lecaillon est professeur émérite en sciences économiques et premier vice-président de l'Université Panthéon-Assas, ancien membre du Comité européen sur la population et du Conseil de l'Europe, du Comité de pilotage de la conférence gouvernementale de la famille en 1996, et du Conseil de de Surveillance de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Son approche, est simple : économiquement parlant, les familles sont sources de prospérité et de développement pour la société. Une quantification de leur apport à la création de richesses nationales nous permettrait de mieux comprendre en quoi les soutenir, les renforcer a de nombreux effets vertueux sur la société, légitimant un large déploiement de politiques publiques en faveur des familles, « *élément naturel fondamental de la société* » ayant « *droit à la protection de la société et de l'État.* » (A. 16, Déclaration Universelle des Droits Humains, 1948)

Si le travail domestique, le soin des proches, l'éducation des enfants ne sont pas comptabilisés dans le Produit Intérieur Brut, les familles sont d'importantes sources de prospérité et de développement social

Comment l'analyse économique permet-elle d'identifier la famille comme élément créateur de richesses, de croissance économique digne de soutien ? C'est un des thèmes chers au professeur Jean-Didier Lecaillon, qui souligne l'évolution permanente de la définition de la production de richesse dans l'histoire. Une analyse à l'école de l'économiste Arthur Pigou, fondateur de **l'économie du bien-être**, permet d'intégrer une mesure des conditions dans lesquelles est assuré le maximum de satisfaction des individus que composent la société.

Le sujet du travail effectué au sein de la famille et de sa non comptabilisation, voire de son *invisibilisation* revient périodiquement sur le devant de la scène médiatique à l'occasion de travaux universitaires, de prises de paroles féministes ou de décisions judiciaires concernant le travail domestique inégalement réparti entre les sexes. La plus grande partie du travail, des tâches effectuées au titre du travail domestique, non-marchand, concourant à assurer le bien-être des membres de la famille demeure effectué par des femmes. Selon une étude de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, **80% des femmes indiquaient consacrer au moins une heure par jour à la cuisine ou au ménage en 2016, contre seulement 36% des hommes**. L'inégalité demeure s'agissant de soins aux proches dépendants ou aux enfants : 46% des femmes contre 29% des hommes y consacrent au moins une heure par jour. Le montant de 60 782 euros qu'a été condamné de payer un Portugais à son ex-conjointe pour le travail domestique qu'elle a effectué seule pendant près de trente ans de vie commune a fait la une, et laisse envisager qu'une comptabilisation est possible malgré le caractère non marchand du travail domestique. Des questions de définitions font

néanmoins demeurer une zone grise entre véritable travail et loisir.

Le besoin de répondre aux besoins des individus, c'est-à-dire dans le langage économique de **créer des utilités** est fondamental à la réflexion sur la prise en compte du travail domestique. Par le travail domestique et le soin apporté aux membres de la famille, répondant à un besoin, sont créés des **externalités positives**, qui concourent à la satisfaction de ses besoins et engendrent un bien-être profitable à aux bénéficiaires et à la société en général. *A contrario*, une non-satisfaction de ses besoins de soin, d'éducation, de tâches ménagères, causent des nuisances appelées **externalités négatives**, tant pour les premiers concernés que pour la société.

Selon la comptabilité nationale, la fonction économique principale des familles est de consommer des biens et des services. Or, lorsqu'une tâche domestique habituellement non-comptabilisée est déléguée à une personne rémunérée pour l'accomplir, cette même tâche est alors comptabilisée comme une création de richesses. Comment dès lors prendre la mesure des externalités positives créées par le travail domestique effectué au sein de la famille ?

La notion de « loyer implicite » peut éclairer cette réflexion. Lorsqu'une personne est propriétaire et habite dans son bien immobilier, on considère qu'elle bénéficie d'un « loyer implicite », identifié et comptabilisé par l'administration fiscale, correspondant au loyer qu'elle aurait dû payer si elle était locataire. Le même raisonnement peut laisser envisager une prise en compte par de la production familiale implicite (garde et éducation des enfants, soin aux malades et personnes dépendantes, bricolage, jardinage, etc...) pour prendre la mesure de son importance dans la création de richesses.

D'un point de vue économique, fonder une famille est-il synonyme d'externalités positives pour la société française ? Trois éléments nous permettent de répondre par l'affirmative.

1. **La production d'êtres humains est nécessaire au bon fonctionnement de l'économie et à la lutte contre le vieillissement de la société.** Le vieillissement réduit le nombre d'actifs par rapport aux inactifs met en danger l'équilibre intergénérationnel qui fonde le système social français. Il amenuise également mécaniquement les capacités de financement de l'innovation nécessaire à la lutte contre le dérèglement climatique. Pour approfondir, voir Esther Boserup et Alfred Sauvy.
2. **La famille est le lieu de la transmission du capital humain, de qualités morales, intellectuelles et techniques.** Le rôle des membres de la famille, et des parents en premier lieu, est essentiel mais non exclusif pour l'acquisition de ses qualités

essentielles au bon climat social, à l'épanouissement des enfants, leur réussite scolaire, leur bonne orientation et intégration réussie au monde du travail.

3. **La famille est le lieu de l'apprentissage du vivre-ensemble,** du partage, de l'organisation solidaire des modes de vie, école de cohésion sociale et intergénérationnelle.

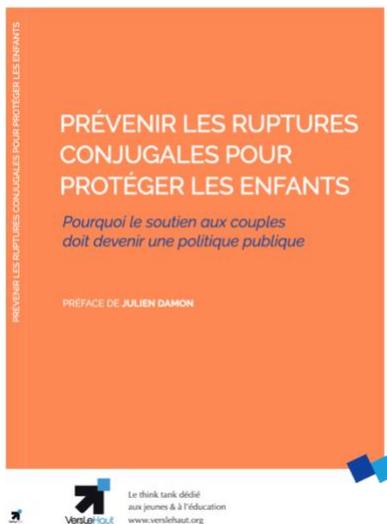
Le bon fonctionnement des familles est bien créateur d'externalités positives permettant les conditions optimales de l'apprentissage du vivre-ensemble et la créations de richesses. *A contrario*, le dysfonctionnement des familles au sein desquelles les membres ne sont pas en mesure de remplir leurs rôles mentionnés ci-dessus entraînent des externalités négatives et coûteuses pour la société entière. Ce constat ne peut que légitimer tant une mise en place de stratégies d'évitement des défaillances et nuisances par une politique approfondie d'investissements en amont dans le soutien à l'accomplissement des tâches accomplies dans le cadre familial qu'un soutien à la fondation même de **familles durables**

DÉFINITIONS : FAMILLES DURABLES

La durabilité est un concept évoqué pour la première fois dans le rapport Brundtland, officiellement intitulé Notre avenir à tous, rédigé en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'Organisation des Nations Unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Il donne au développement durable la définition suivante : *“Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.”*

Une famille durable est une famille qui remplit le plus efficacement ses divers rôles spécifiques à l'égard de chacun des membres : l'autonomie, l'éducation, la stabilité émotionnelle, la croissance personnelle, la solidarité intergénérationnelle. **Le think tank Familles Durables travaille à la réflexion sur l'amélioration de la vie des familles d'une manière durable, c'est à dire non seulement en s'efforçant de reporter le coûts d'actions présentes sur les générations futures le moins possible mais aussi maximisant les résultats positifs au bénéfice des membres des familles et de la société d'aujourd'hui et à venir.**

ÉTUDE CHIFFRÉE



Le rapport commandé par Familya au cabinet Haatch et publié par le think tank Vers Le Haut, intitulé « Prévenir les ruptures conjugales pour protéger les enfants, Pourquoi le soutien aux couples doit devenir une politique publique » se penche sur les répercussions sociétales et économiques des ruptures conjugales qui chaque année ont un impact sur 380 000 enfants. Comme l'explique Julien Damon dans sa préface « Bonheur privé, économie publique », l'étude s'intéresse pour la première fois à l'impact de la séparation d'un couple sur la dépense publique. En effet, on s'intéresse souvent à l'impact sur les finances privées (20 % de perte de niveau de vie sont enregistrés en moyenne pour une femme après séparation contre 3 % pour les hommes). Or, il existe un coût financier élevé pour la société. En voici quelques chiffres clefs :

- L'impact économique moyen d'une séparation pour les ménages étudiés ici est ainsi estimé à 1040€ sur un an pour les CAF (augmentation des prestations sociales), 283€ sur un an pour la Direction des Finances Publiques (diminution de l'impôt sur le revenu), et 2071€ sur un an pour le Ministère de la Justice (coûts des procédures) ;
- 24% des enfants de parents séparés arrivent en 6e en ayant redoublé au moins une fois, contre 14,2% de ceux vivant avec leurs deux parents ;
- Ils ont deux fois moins de chances d'avoir une mention très bien au brevet.
- Ils ont 27,6% de risques de sortir du système sans diplôme, contre 16,3% pour ceux dont les parents sont en couple

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Le Pew Research Center a examiné les manières de vivre et composition des foyers dans 130 pays et territoires. À l'échelle planétaire, l'individu moyen vit dans un foyer composé de 4,9 personnes. Ce chiffre fluctue entre 6,9 en Afrique subsaharienne et 3,1 en Europe. 38% des humains partagent leur foyer avec leur famille élargie (oncles et tantes, cousins, grands-parents, etc) et 33% des foyers sont composés de deux parents et de leurs enfants. 4% des humains vivent seuls. En Europe, la situation est différente : si 26% des Européens vivent dans le cadre d'une famille

élargie, 26% vivent également dans un foyer composé de deux parents et de leurs enfants, et 13% d'entre eux vivent seuls.

Source : Pew Research Center, With billions confined to their homes worldwide, which living arrangement are most common ? (Published in 2020)

<https://www.pewresearch.org/fact-tank/2020/03/31/with-billions-confined-to-their-homes-worldwide-which-living-arrangements-are-most-common/>

RECOMMANDATIONS

- **Approfondir le soutien de la nation aux familles créatrices d'externalités positives,**
- **Adopter une vision inclusive de la réalité des familles dans chaque réflexion politique,**
- **Encourager les dispositifs de médiation familiale, de prévention des ruptures conjugales,**



Familles Durables est un think tank indépendant, citoyen, non partisan, fondé en 2021.